

Son enfance avait été paisible. Il s'était marié vers 1850 à une jeune fille de Daumeray dont il avait eu deux fils. Malheureusement, il braconnait sans cesse, manquant aux promesses solennelles qu'il avait faites à sa femme ; il avait continué même après son mariage et, un beau jour, il avait été pris par deux gendarmes, nommés Ravelle et Pennegat, à quelques kilomètres de Daumeray. La honte de déclarer une semblable nouvelle à sa femme, la rage de se voir pris, une horreur profonde de la prison et, en un mot, l'égarment du cœur et la folie de l'esprit, lui avaient alors inspiré une funeste résolution.

Rouget avait tiré cinq coups de feu sur Ravelle et Pennegat, en se dissimulant derrière un gros buisson.

Les gendarmes avaient été grièvement blessés, l'un d'eux même avait été un instant tenu pour mort, et Rouget affolé, s'était enfui dans les bois de Durtal et dans les vastes forêts qui s'étendent de ce côté entre Sablé, Le Lude, Durtal et Baugé.

De tous côtés, les gendarmes avaient été expédiés à sa recherche, mais Rouget n'avait pu être pris parce qu'il était protégé, secouru, caché et approvisionné dans toutes ses traites par les braconniers du voisinage, et surtout par le fils Eugène Carrou, dit le Potard, par le père Poupard de Daumeray, par Huau, par les Faucheux, par Besson, et plusieurs autres qui formaient à cette époque une véritable association.

Alors, commença une chasse à l'homme qui dura plus de deux ans avec des péripéties très dramatiques et très singulières.

On jugera de la gravité de l'affaire et de l'acuité de la lutte par ce seul fait que, pour arrêter Rouget, le gouvernement dut envoyer plusieurs compagnies d'infanterie de ligne, qui sillonnèrent pendant de longs mois les bois et les champs.

On fit plus encore : on condamna Rouget à mort par contumace et on fit passer en police correctionnelle tous ceux qui étaient convaincus ou même soupçonnés de lui avoir donné asile.

Une véritable terreur se répandit ainsi dans les arrondissements de La Flèche et de Baugé.

Mais rien n'y fit, Rouget échappa à toutes les recherches, grâce à ses amis et surtout grâce à une agilité et à une force prodigieuses.

Rouget grimpaît dans les chênes et couchait dans les souches, se cachait sous les ponts, se déguisait, passait quelquefois à quelques pas des gendarmes, courait comme un cerf, tirait avec une adresse merveilleuse, vendait son gibier, achetait de la poudre, venait de temps à autre voir ses enfants et jamais il ne fut pris !

À la fin, le vieux Michel, Jaberg et Moreau, les trois brigadiers de Durtal, de Précigné et de Daumeray, qui le poursuivaient vainement depuis si longtemps et qui avaient eu la douleur de voir frapper encore une troisième victime, le gendarme Larchant, s'avisèrent d'un stratagème qui réussit.

Rouget, en se mariant, avait laissé de côté une jeune fille qui comptait l'épouser et qui lui avait voué pour la vie une haine de village, c'est-à-dire une haine mortelle. On l'appela la Milcent. Cette femme, séduite par un peu d'or, alla trouver Rouget en forêt, lui offrit un faux passeport et profitant de sa profonde ignorance, l'emmena jusqu'au Mans.

Là, Rouget fut enfin saisi, au greffe même du tribunal et ramené à Angers pour y être jugé en cour d'assises.

Sur la route encore, non loin de Durtal, la voiture cellulaire qui conduisait Rouget à la prison d'Angers avait été arrêtée par cinq ou six braconniers qui avaient essayé d'enlever leur ami.

L'entreprise avait failli réussir, mais l'arrivée soudaine du vieux Michel avait déconcerté les braconniers qui s'étaient enfuis dans toutes les directions pendant que le brave brigadier réintégrait le prisonnier dans sa cellule et regagnait péniblement le chef-lieu du département.

Ce simple résumé des faits permet de comprendre pourquoi l'émotion avait été si vive à Angers lorsque s'étaient ouverts les débats, le 12 février 1857.

Sur tous les murs de la ville étaient écrits à l'encre rouge ces mots : *Grâce pour Rouget !* qui sont restés apparents plus de dix ou quinze ans après l'événement.

Mais les sympathies de la population n'avaient pas égaré le jury qui, après le réquisitoire du procureur général lui-même, et la plaidoirie éloquentes et habiles déclarées Rouget coupable, tout en lui accordant le bénéfice des circonstances atténuantes, à raison sans doute de son ignorance native, de sa femme et de ses enfants, et aussi parce qu'aucun des gendarmes blessés n'avait succombé à ses blessures.

Rouget avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Jusqu'au dernier moment, celui-ci avait espéré que ses amis parviendraient à le délivrer et, pendant sa maladie et son délire, on l'avait entendu plus d'une fois murmurer :

— À moi, le Potard ; à moi, père Poupard !

C'était une allusion sans doute aux dernières paroles qu'un de ses plus chauds amis, Carrou, dit le Potard, avait jeté à ses oreilles après sa condamnation, au moment où il entrait en prison :

— A bientôt, Rouget !

Et depuis lors, même après sa guérison, même au moment du départ pour le bagne, même dans la voiture cellulaire qui l'emmenait à Rochefort, même à la porte du bagne, le malheureux croyait toujours entendre ces mots :

— A bientôt, Rouget !

Mais quelle apparence que les braconniers d'Anjou pussent jamais faire sortir Rouget du bagne !

Les hommes sont ainsi faits, et c'est une bonté de la Providence, même au milieu de leurs plus cruelles épreuves, même au plus profond de l'adversité, il y a toujours en eux une petite voix bienfaisante et douce qui murmure :

— Espérance !

Tel était cet homme étrange, forçat d'un genre particulier, et bonne nature au fond, victime d'une passion funeste, et qui venait d'entrer en cette demeure maudite, dont la porte eût pu recevoir l'inscription que Dante lut à la porte de l'enfer.

..... *Voi ch'entrate*

*Lasciate ogni speranza !*

— Vous qui entrez ici, abandonnez toute espérance !

Vers minuit, Rouget se réveilla en sursaut et prêta l'oreille. Il entendait des pas dans le long corridor.

C'étaient des gardes chiourmes qui faisaient une ronde de nuit.

Son guichet fut ouvert un instant, il entendit des voix, puis le bruit s'éteignit et le silence régna de nouveau dans la prison.

Rouget se recoucha, mais, dans cette obscurité, seul à seul avec sa conscience et avec Dieu, le malheureux rongeaît ses poings et laissait couler ses larmes.

Que deviendraient sa femme et ses enfants ? Cette affreuse pensée le torturait.

Au moment où quatre heures sonnaient lugubrement à l'horloge centrale du bagne, Rouget crut entendre un léger bruit près de lui, dans la muraille.

Tout à coup, il se redressa.

Un coup de poing vigoureux venait d'être frappé sur le mur. Deux autres coups mesurés suivirent le premier.

Rouget, alors, tout à fait réveillé, se leva sur les planches de bois.

Et, de suite, il pensa :

— Si c'était le Potard ! si c'étaient les amis, préparant déjà une évasion !

Et, avec une émotion que rien ne saurait décrire, Rouget s'approcha et, faisant tourner son bras au-dessus de sa tête, il frappa à son tour sur la muraille un coup de poing si formidable que toute la cellule en retentit.

Quelques secondes après, un nouveau coup, plus distinct, fut frappé de l'autre côté.

Rouget répondit, et pendant un quart d'heure cette singulière conversation continua sans interruption.

C'était déjà une joie et une espérance pour cet infortuné